

**Le Secrétaire de la section**

Section syndicale CFDT - SDIS 33  
56, Cours du Maréchal Juin  
33000 Bordeaux

à

**Monsieur le Président du conseil  
d'administration du SDIS de la Gironde**

22, Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33081 Bordeaux

Bordeaux, le 29 octobre 2020

Monsieur le Président,

La CFDT souhaite vous interpeller sur la situation des agents du SDIS de la Gironde notamment non opérationnels suite à la décision du re-confinement sur le territoire national.

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, la section CFDT SDIS 33 avait, par courrier (16 mars 2020) fait part d'un certain nombre de points :

- Absence d'information immédiate auprès des agents, aucune réunion avec les organisations syndicales, des informations distillées au compte-goutte, etc...

Nous avons constaté un traitement désinvolte à leur égard. Par ailleurs, depuis de nombreux mois, la CFDT SDIS 33 vous a sollicité pour mettre en place le télétravail au sein du SDIS.

A ce jour, malgré les signes persistants de pandémie et les rappels du gouvernement en la matière, aucune avancée sur ce point. Cette situation est liée certainement à une position dogmatique affichée par la direction qui, en comité technique de mai 2020 et devant les élus, a indiqué *le droit de faire ce que l'on veut concernant la mise en place du télétravail*, faisant fi de toutes les recommandations du gouvernement pour enrayer l'épidémie.

Aujourd'hui, jeudi 29 octobre, au lendemain de l'allocution du Président de la république et à la veille du nouveau confinement, l'ensemble des agents non opérationnels doit donc à nouveau subir l'absence totale d'anticipation du SDIS sur le télétravail. Chacun comprend sur le portail du SDIS qu'il doit venir travailler en présentiel, le télétravail étant juste une option...contrairement aux propos du 1<sup>er</sup> ministre de ce soir : le télétravail notamment pour les fonctionnaires doit être la règle et non une option pour les fonctions qui le permettent, comme cela est le cas pour la plupart des agents non opérationnels ( PATS) du SDIS de la Gironde.

Comme en mars 2020, les agents et les organisations syndicales se débrouillent pour glaner des informations pour les agents.

Il s'agit d'un manque patent de considération à l'égard de ces agents, vos agents, alors même que ceux du Département bénéficient de mesures de télétravail élargies depuis le premier confinement.

Concernant les masques, les agents non opérationnels du SDIS ont été dotés de 2 masques au mieux en 6 mois. De fait, la plupart de ces agents utilisent leur dotation personnelle pour venir travailler en présentiel depuis le 13 mai 2020.

Par ailleurs, alors que d'autres SDIS ont d'ores et déjà prévu dès demain, des réunions avec les organisations syndicales, rien n'est annoncé pour ce qui concerne le SDIS de la Gironde. Il est à craindre, à l'instar de mars 2020, une gestion de crise aux informations parcellaires.

Les quelques réunions, dont celle en votre présence le 1<sup>er</sup> juillet dernier, n'ont en rien corrigé la désinvolture exercée à l'égard des agents.

A toutes fins utiles, je vous communique le compte-rendu du 28 octobre 2020 du ministère de la Fonction publique, préconisant l'assouplissement des horaires de travail et vous en demande la mise en place, afin de permettre aux agents devant se rendre au travail et ce dans de bonnes conditions. Nous demandons également la mise en place du télétravail tel que préconisé par le 1<sup>er</sup> ministre, dans des conditions plus transparentes que celles appliquées lors du 1<sup>er</sup> confinement.

Enfin, nous réitérons notre souhait de réunions avec les organisations syndicales sur cette crise, ainsi qu'une communication complète et empreinte d'humanité à l'intention de l'ensemble des agents du SDIS de la Gironde.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération.

**Le secrétaire de la section**



Jonathan MANSOT